



congé payé et temps partiel

Par **hanouna**, le **02/05/2013** à **19:54**

Bonjour,

je travail dans un petit cabinet médical.

Je suis à temps partiel (mardi après midi , vendredi après midi et samedi matin).

j'ai pris des congés:

dernier jour de travail mardi donc 1er jour de congés vendredi

et je suis revenue travailler un vendredi puisque les mercredis et jeudis je ne travail jamais ...

ma question et de savoir si je dois compter mes congés jusqu'au jour ou je suis revenue

travailler, ou ne pas compter les derniers mercredi et jeudi ??

merci de votre réponse.

cordialement.

Par **P.M.**, le **02/05/2013** à **20:10**

Bonjour,

Tout dépend si les congés payés sont gérés en jours ouvrés ou ouvrables, dans ce dernier cas avec l'acquisition de 2,5 jours ouvrables par mois de travail...

Par **hanouna**, le **02/05/2013** à **20:27**

merci pour votre réponse, oui je crois qu'on compte en jours ouvrable j'ai 30 jours de congés à l'année.

Donc je compte bien mes jours de congés jusqu'au jours où je reprend le travail??

je vous remercie.

cordialement.

Par **P.M.**, le **02/05/2013** à **20:47**

Exactement, le décompte commence le premier jour ouvrable que vous auriez dû travailler pour se terminer le dernier jour ouvrable avant la reprise, ce qui fait pour une semaine complète 6 jours ouvrables...

Par **hanouna**, le **02/05/2013** à **21:02**

Merci vraiment beaucoup pour vos réponses rapide.